



52 Elizabeth II  
A.D. 2003  
Canada

# **Journals of the Senate**

# **Journaux du Sénat**

2nd Session, 37th Parliament

2<sup>e</sup> session, 37<sup>e</sup> législature

N<sup>o</sup> 87

Wednesday, October 22, 2003

Le mercredi 22 octobre 2003

1:30 p.m.

13 h 30

**The Honourable DANIEL HAYS, Speaker**

**L'honorable DANIEL HAYS, Président**

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams  
Andreychuk  
Angus  
Atkins  
Austin  
Bacon  
Banks  
Beaudoin  
Biron  
Bryden  
Buchanan  
Callbeck  
Carstairs  
Chalifoux  
Christensen  
Cochrane  
Cook

Cools  
Corbin  
Cordy  
Day  
De Bané  
Di Nino  
Doody  
Eyton  
Fairbairn  
Ferretti Barth  
Finnerty  
Forrestall  
Fraser  
Furey  
Gauthier  
Gill  
Grafstein

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams  
Andreychuk  
Angus  
Atkins  
Austin  
Bacon  
Banks  
Beaudoin  
Biron  
Bryden  
Buchanan  
Callbeck  
Carstairs  
Chalifoux  
\*Chaput  
Christensen  
Cochrane  
\*Comeau  
Cook

Cools  
Corbin  
Cordy  
Day  
De Bané  
Di Nino  
Doody  
Eyton  
Fairbairn  
Ferretti Barth  
Finnerty  
Forrestall  
Fraser  
Furey  
Gauthier  
Gill  
Grafstein  
Graham  
Gustafson

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Graham  
Gustafson  
Hays  
Hervieux-Payette  
Hubley  
Johnson  
Joyal  
Kenny  
Kinsella  
Kirby  
Kolber  
Kroft  
LaPierre  
Lapointe  
Lavigne  
Lawson  
LeBreton

Lynch-Staunton  
Maheu  
Mahovlich  
Massicotte  
Meighen  
Merchant  
Milne  
Moore  
Nolin  
Oliver  
Pearson  
Pépin  
Phalen  
Plamondon  
Poulin (Charette)  
Poy  
Prud'homme

Ringuette  
Rivest  
Robertson  
Robichaud  
Roche  
Rompkey  
Sibbeston  
Smith  
Sparrow  
Spivak  
Stollery  
Stratton  
Tkachuk  
Trenholme Counsell  
Watt  
Wiebe

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

\*Harb  
Hays  
Hervieux-Payette  
Hubley  
\*Jaffer  
Johnson  
Joyal  
Kenny  
\*Keon  
Kinsella  
Kirby  
Kolber  
Kroft  
LaPierre  
Lapointe  
Lavigne  
Lawson  
LeBreton  
\*Léger

\*Losier-Cool  
Lynch-Staunton  
Maheu  
Mahovlich  
Massicotte  
Meighen  
Merchant  
Milne  
Moore  
\*Morin  
Nolin  
Oliver  
Pearson  
Pépin  
Phalen  
Plamondon  
Poulin (Charette)  
Poy  
Prud'homme

Ringuette  
Rivest  
Robertson  
Robichaud  
Roche  
Rompkey  
Sibbeston  
Smith  
Sparrow  
Spivak  
Stollery  
Stratton  
Tkachuk  
Trenholme Counsell  
Watt  
Wiebe

**PRAYERS****SENATORS' STATEMENTS****TRIBUTES**

Tribute was paid to the Honourable Senator Kolber, who will retire from the Senate on January 18, 2004.

**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

**DAILY ROUTINE OF BUSINESS****PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES**

The Honourable Senator Day, Deputy Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its Ninth Report (*Supplementary Estimates (A) 2003-2004*).

*(The Report is printed as an Appendix at pages 1189-1202.)*

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Biron, that the Report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

**INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS**

A Message was brought from the House of Commons with a Bill C-48, An Act to amend the Income Tax Act (natural resources), to which they desire the concurrence of the Senate.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Kroft, that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

**NOTICES OF MOTIONS**

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Kroft moved, seconded by the Honourable Senator Moore:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce have power to sit at 4:00 p.m. today, even though the Senate may then be sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

**PRESENTATION OF PETITIONS**

The Honourable Senator Gauthier presented petitions:

Of Residents of the Provinces of Ontario and Quebec with respect to declaring Ottawa officially bilingual.

**PRIÈRE****DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS****HOMMAGES**

Hommage est rendu à l'honorable sénateur Kolber, qui prendra sa retraite du Sénat le 18 janvier 2004.

**Déclarations de sénateurs**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

**AFFAIRES COURANTES****PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX**

L'honorable sénateur Day, vice-président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le neuvième rapport de ce Comité (*Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*).

*(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 1189 à 1202.)*

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Biron, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (ressources naturelles), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Kroft, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**AVIS DE MOTIONS**

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kroft propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à siéger à 16 heures aujourd'hui, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendu à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**PRÉSENTATION DE PÉTITIONS**

L'honorable sénateur Gauthier présente des pétitions :

De Résidents des provinces d'Ontario et de Québec visant à désigner Ottawa comme ville officiellement bilingue.

**DEFERRED VOTE**

At 3:30 p.m., pursuant to the Order adopted October 21, 2003, the Senate proceeded to the taking of the deferred standing vote on the subamendment of the Honourable Senator Di Nino to the motion in amendment of the Honourable Senator Beaudoin to the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Harb, for the third reading of Bill C-25, An Act to modernize employment and labour relations in the public service and to amend the Financial Administration Act and the Canadian Centre for Management Development Act and to make consequential amendments to other Acts.

The question was put on the subamendment of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the motion in amendment be amended

(a) by replacing the words “on page 126, by replacing lines 8 to 12” with the following:

“(a) on page 126, by replacing lines 8 to 11”;

(b) by adding after the words “free from political influence” the following:

“and bureaucratic patronage”; and

(c) by replacing the words “of the Commission. (2) An appointment is made on the basis of individual” with the following:

“of the Commission.”; and

(b) on page 127, by adding after line 9 the following:

“(3) The qualifications referred to in paragraph 30(2)(a) and subparagraph 30(2)(b)(i), and any qualification standards referred to in subsection (1), that are established for an appointment in respect of a particular position or class of positions shall apply to future appointments in respect of that position or class of positions, unless any change established by the deputy head or employer to the qualifications or qualification standards, as the case may be, is approved by the Public Service Commission.”.

The subamendment was negated on the following vote:

**VOTE DIFFÉRÉ**

À 15 h 30, conformément à l'ordre adopté le 21 octobre 2003, le Sénat aborde le vote par appel nominal différé sur le sous-amendement de l'honorable sénateur Di Nino, à la motion d'amendement de l'honorable sénateur Beaudoin, à la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Harb, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-25, Loi modernisant le régime de l'emploi et des relations de travail dans la fonction publique, modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur le Centre canadien de gestion et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

La question est mise aux voix sur le sous-amendement de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Nolin, que la motion d'amendement soit modifiée

a) par substitution, au passage « à la page 126, par substitution, aux lignes 9 à 13 », de ce qui suit :

« a) à la page 126, par substitution, aux lignes 9 à 12 »;

b) par adjonction, après les mots « indépendantes de toute influence politique », de ce qui suit :

« et de favoritisme bureaucratique »;

c) par substitution, au passage « de la Commission. (2) Une nomination est fondée sur le mérite individuel », de ce qui suit :

« de la Commission. »; et

b) à la page 127, par adjonction, après la ligne 9, de ce qui suit :

« (3) Les qualifications mentionnées à l'alinéa 30(2)a) et au sous-alinéa 30(2)b)(i) et toute norme de qualification mentionnée au paragraphe (1) établies pour une nomination à un poste ou à une catégorie de postes s'appliquent aux nominations futures à ce poste ou cette catégorie de postes, sauf si l'administrateur général ou l'employeur a modifié ces qualifications ou normes de qualification, selon le cas, avec l'approbation de la Commission. ».

Le sous-amendement est rejeté par le vote suivant :

**YEAS—POUR****The Honourable Senators—Les honorables sénateurs**

Andreychuk  
Atkins  
Beaudoin  
Buchanan  
Cochrane

Di Nino  
Doody  
Forrestall  
Gustafson  
Johnson

Lawson  
LeBreton  
Lynch-Staunton  
Meighen  
Nolin

Oliver  
Prud'homme  
Robertson  
Roche  
Spivak

Stratton  
Tkachuk—22

## NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Adams	Corbin	Grafstein	Lavigne	Poy
Bacon	Cordy	Graham	Maheu	Ringuette
Banks	Day	Hervieux-Payette	Massicotte	Robichaud
Biron	De Bané	Hubley	Merchant	Rompkey
Bryden	Fairbairn	Joyal	Milne	Sibbeston
Callbeck	Ferretti Barth	Kenny	Moore	Smith
Carstairs	Finnerty	Kirby	Pearson	Sparrow
Chalifoux	Fraser	Kolber	Pépin	Stollery
Christensen	Furey	Kroft	Phalen	Watt—53
Cook	Gauthier	LaPierre	Plamondon	
Cools	Gill	Lapointe	Poulin	

## ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Nil/Aucun

Ordered, That all Senate Committees scheduled to sit today have power to sit while the Senate is sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

Ordonné : Que les comités sénatoriaux devant siéger aujourd'hui soient autorisés à le faire pendant la séance du Sénat, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

*With leave,  
The Senate reverted to **Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations.***

*Avec permission,  
Le Sénat se reporte au **Dépôt de rapports de délégations interparlementaires.***

The Honourable Senator Grafstein tabled the following:

L'honorable sénateur Grafstein dépose sur le Bureau ce qui suit :

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Europe Parliamentary Association concerning its participation at the Twelfth Annual Session of the Organization for Security and Cooperation in Europe Parliamentary Assembly, held in Rotterdam, Netherlands, from July 5 to 9, 2003.—Sessional Paper No. 2/37-746.

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la douzième session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Rotterdam (Pays-Bas) du 5 au 9 juillet 2003.—Document parlementaire n° 2/37-746.

**ORDERS OF THE DAY****ORDRE DU JOUR****GOVERNMENT BUSINESS****AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****BILLS****PROJETS DE LOI**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Harb, for the third reading of Bill C-25, An Act to modernize employment and labour relations in the public service and to amend the Financial Administration Act and the Canadian Centre for Management Development Act and to make consequential amendments to other Acts,

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Harb, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-25, Loi modernisant le régime de l'emploi et des relations de travail dans la fonction publique, modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur le Centre canadien de gestion et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Beaudoin, seconded by the Honourable Senator Comeau, that the Bill be not now read a third time but that it be amended in clause 12, on page 126, by replacing lines 8 to 12 with the following:

“30. (1) Appointments by the Commission to or from within the public service shall be free from political influence and shall be made on the basis of merit by competition or by such other process of personnel selection designed to establish the relative merit of candidates as the Commission considers is in the best interests of the public service.

(1.1) Despite subsection (1), an appointment may be made on the basis of individual merit in the circumstances prescribed by the regulations of the Commission.

(2) An appointment is made on the basis of individual”.

The question was put on the motion in amendment.

With leave of the Senate, a standing vote was deferred until 3:30 p.m. tomorrow, with the bells to sound at 3:00 p.m. for thirty minutes.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Graham, P.C., for the second reading of Bill C-34, An Act to amend the Parliament of Canada Act (Ethics Commissioner and Senate Ethics Officer) and other Acts in consequence.

After debate,

The Honourable Senator Stratton for the Honourable Senator Beaudoin moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Order was called for the second reading of Bill C-41, An Act to amend certain Acts.

#### SPEAKER'S RULING

Yesterday, when Bill C-41 was called to begin second reading debate, Senator Lynch-Staunton promptly rose on a point of order to challenge the procedural acceptability of the bill in its current form.

The basis of the Senator's challenge, as he explained it, has to do with the bill's title which he claimed was inadequate. Citing various Canadian and British parliamentary and legal authorities, the Leader of the Opposition maintained that the current long title of Bill C-41, *An Act to amend certain Acts*, is defective because it is not sufficiently descriptive to cover all that the bill actually seeks to accomplish. As the Senator stated: “The language used in the long title of this bill does not give anyone any sense of what is being amended or corrected.” Equally problematic, according to the Senator, is the fact that the bill proposes to amend a regulation and that it also has attached to it a royal recommendation signifying the authorization of expenditures from the Consolidated Revenue Fund. Given this situation, the only appropriate course, in Senator Lynch-Staunton's view, is to withdraw the bill and introduce a new one with a more accurate long title.

Sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Beaudoin, appuyée par l'honorable sénateur Comeau, que le projet de loi ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié, à l'article 12, à la page 126, par substitution, aux lignes 9 à 13, de ce qui suit :

« 30. (1) Les nominations — internes ou externes — à la fonction publique par la Commission sont indépendantes de toute influence politique, sont fondées sur le mérite et sont faites par concours ou par tout autre mode de sélection du personnel permettant d'établir le mérite relatif des candidats qui, de l'avis de celle-ci, sert les intérêts de la fonction publique.

(1.1) Malgré le paragraphe (1), une nomination peut être fondée sur le mérite individuel dans les circonstances prévues par règlement de la Commission.

(2) Une nomination est fondée sur le mérite individuel ».

La motion d'amendement est mise aux voix.

Avec la permission du Sénat, le vote par appel nominal est différé jusqu'à demain à 15 h 30 et le timbre d'appel sonnera à 15 heures pendant 30 minutes.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Graham, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton, au nom de l'honorable sénateur Beaudoin, propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre du jour appelle la deuxième lecture du projet de loi C-41, Loi modifiant certaines lois.

#### DÉCISION DU PRÉSIDENT

Hier, lorsque le projet de loi C-41 est passé à la deuxième lecture, le sénateur Lynch-Staunton a promptement invoqué le Règlement pour remettre en question l'acceptabilité procédurale dudit projet de loi dans sa forme actuelle.

Comme il l'a expliqué, cette remise en question portait sur le titre inapproprié, selon lui, du projet de loi. Citant divers ouvrages parlementaires et juridiques faisant autorité au Canada et au Royaume-Uni, le leader de l'opposition soutenait que le titre intégral du projet de loi C-41, *Loi modifiant certaines lois*, fait défaut parce qu'il ne décrit pas suffisamment en détail tout ce que le projet de loi vise réellement à accomplir. Comme l'a indiqué le sénateur : « Le libellé du titre complet ne donne aucune idée de ce qui est modifié ou corrigé ». Ce qui pose aussi problème, selon le sénateur, est le fait que le projet de loi propose d'amender un règlement et qu'il s'accompagne également d'une recommandation royale autorisant des dépenses du Trésor. Compte tenu de cela, la seule avenue possible, de l'avis du sénateur Lynch-Staunton, est de retirer le projet de loi et d'en présenter un nouveau comportant un titre intégral plus précis.

By way of reply, Senator Carstairs maintained that the title of Bill C-41 was indeed sufficient and that its table of provisions makes it clear which Acts the bill purports to amend. The Leader of the Government also referred to previous bills similar in nature to this one which had titles that did not indicate all the miscellaneous statutes they were amending. The Senator concluded by stating that “there is no authority ... for the assertion that the title must be relevant to each and every clause ... and there is no authority to sustain ... the alleged point of order.” In a subsequent intervention, Senator Carstairs cited as a relevant precedent a bill considered in the previous session, Bill C-40, which, as the Senator explained, amended or repealed 37 statutes, none of which were mentioned in the title of the bill which was “An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect.”

Senator Cools also participated in the exchanges on the point of order to generally support the position taken by Senator Lynch-Staunton.

I wish to thank the Honourable Senators who spoke to this point of order. I have taken the time to review Bill C-41 and to consider the arguments, precedents and authorities that were mentioned. I am now prepared to make my ruling. In doing so, I am particularly conscious of the need to avoid delving into any questions of law that are beyond the scope of my authority as Speaker. Nonetheless, I have had to look into elements of Bill C-41 in order to properly consider the arguments that were presented on the point of order.

Following what I understand to be established drafting conventions, Bill C-41 has two titles, a long title and a short title. The long title is *An Act to amend certain Acts*. The short title is the *Amendments and Corrections Act, 2003*. Both are meant to be descriptive of the purpose of the bill. In recent years, the length of the long and short titles has varied and, on occasion, we have in fact seen bills where the short title was actually longer and more descriptive than the long title. While it is admitted that a title is important with respect to determining the scope of a bill and the amendments that can be proposed with respect to it, this can be somewhat less important in the case of amending bills intended to correct a battery of statutes. This is because amending bills do not have the same integrity as a bill that constitutes an original Act. Once enacted, the content of an amending bill is absorbed into the various Acts to which it applies. The amending bill, as an Act, has no independent existence. Its title, therefore, has a limited value.

According to the authorities cited by Senator Lynch-Staunton, the long title should set out in general terms the purpose of the bill and it should cover everything in the bill. The Senator argues that with respect to Bill C-41, the long title fails to meet this requirement and is, therefore, procedurally defective. Whatever the merits of this claim, I am not certain that I have the authority as Speaker to rule the bill out of order on this basis. I say this for several reasons. It is agreed that the general purpose of the bill is to amend certain Acts. In this case, the question seems to be how specific the general terms must be. Given the uneven practice of long and short titles, particularly with respect to these omnibus amending bills, I do not feel that I can make that determination.

En guise de réponse, le sénateur Carstairs a soutenu que le titre du projet de loi C-41 était tout à fait convenable et que sa table analytique précise clairement quelles lois il vise à modifier. Le leader du gouvernement a également fait référence à d'autres projets de loi antérieurs de nature semblable dont le titre n'indiquait pas toutes les diverses lois qu'ils modifiaient. Le sénateur terminait en déclarant que « rien ne permet d'affirmer que le titre doit être pertinent à chaque article ..., et ... qu'il n'existe pas de précédent pour maintenir le présumé rappel au Règlement ». Lors d'une intervention ultérieure, le sénateur Carstairs a cité comme précédent pertinent un projet de loi étudié au cours de la session précédente, le C-40, qui, comme elle l'a expliqué, modifiait ou abrogeait 37 lois, dont aucune n'était mentionnée dans le titre, à savoir la « Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables, ainsi qu'à abroger certaines dispositions ayant cessé d'avoir effet ».

Le sénateur Cools a aussi participé à la discussion sur le recours au Règlement, pour appuyer la position du sénateur Lynch-Staunton.

Je remercie les honorables sénateurs qui ont pris la parole lors de ce recours au Règlement. J'ai pris le temps de revoir le projet de loi C-41 et pour examiner les arguments, les précédents et les ouvrages faisant autorité dont il a été fait mention. Je suis maintenant prêt à rendre ma décision. Ce faisant, je fais particulièrement attention de ne pas aborder de questions de droit qui excèdent mes pouvoirs de président. Néanmoins, j'ai dû examiner des éléments du projet de loi C-41 afin de bien juger les arguments présentés dans le cadre de ce recours au Règlement.

Conformément à ce que j'appellerais les conventions de rédaction, le projet de loi C-41 possède deux titres : un titre abrégé et un titre intégral. Le titre intégral du projet de loi est *Loi modifiant certaines lois*. Son titre abrégé est *Loi modificative et rectificative (2003)*. Les deux titres sont supposés décrire l'objectif du projet de loi. Au cours des dernières années, les titres intégraux et abrégés ont varié en longueur et, parfois, nous avons eu droit à des projets de loi dont le titre abrégé était plus long et précis que le titre intégral. S'il est vrai qu'un titre est important, car il aide à déterminer la portée d'un projet de loi et des modifications qu'il renferme, il importe moins dans le cas de projets de loi modificatifs visant une multitude de lois. Cette situation s'explique du fait qu'un projet de loi modificatif n'a pas la même intégrité qu'un projet de loi qui constitue une nouvelle loi. Une fois qu'il est adopté, le contenu d'un projet de loi modificatif est intégré aux différentes lois auxquelles il s'applique. Un projet de loi modificatif n'a pas d'existence en soi. Son titre, par conséquent, a une valeur restreinte.

D'après les ouvrages faisant autorité cités par le sénateur Lynch-Staunton, un titre intégral doit énoncer en termes généraux l'objet du projet de loi. Le sénateur soutient que, s'agissant du projet de loi C-41, le titre intégral ne remplit pas cette exigence et qu'il y a donc là vice de procédure. Quel que soit le bien-fondé de cet argument, je ne suis pas sûr d'être habilité, en tant que président, à statuer que le projet de loi est irrecevable. Je vois plusieurs raisons à cela. Il est entendu que l'objectif général du projet de loi est de modifier certaines lois. En l'occurrence, la question est de savoir, semble-t-il, quel devrait être le degré de précision des termes généraux. Étant donné les variantes que l'on retrouve dans la pratique dans les titres intégraux et les titres abrégés, notamment dans le cas des projets de loi omnibus modificatifs, je ne crois pas pouvoir me prononcer à cet égard.

In addition, the remedy of withdrawing a bill belongs to the Senate rather than to me as Speaker. In this instance, however, we are dealing with a House of Commons bill, not a Senate bill. We cannot overlook the fact that this bill that has already been debated and passed in the House of Commons. As Senator Lynch-Staunton has acknowledged, it is possible to amend the bill in its title, if the Senate determines that this is appropriate. Furthermore, as Senator Carstairs pointed out, Bill C-41 has a detailed Table of Provisions, which constitutes a list of all the Acts being affected by the bill. It may be that this Table will be a feature for this kind of legislation to make up for any descriptive inadequacies of a bill's title. In any case, I do not think that this feature can be ignored.

Senator Lynch-Staunton raised two other issues in addition to the problem of the title in presenting his point of order. Though I do not believe they are determinative, I do feel it is appropriate to address them in this case. The first issue is the matter of the royal recommendation that has been attached to the bill. In my review of the bill, I can point to at least one explanation for it. Clause 20 of the bill seeks to replace the position of the Executive Director of the Round Table on the Environment and the Economy with a President. Clauses 21 and 22 provide for remuneration and expenses of this replacement position which requires a royal recommendation since the funds previously paid to the Executive Director and now allocated to the President are public monies.

Senator Lynch-Staunton also mentioned the fact Bill C-41 amends some regulations. What clause 28 does is to change the effective date of the regulation's enforcement. The bill proposes to set the regulation's effective date back from January 2003 to April 1998. There is another provision in the bill, clause 24.1, that does the same thing with respect to a regulation under the *Parliament of Canada Act*. The regulations *per se* are not being changed, only their coming into force date. This kind of change cannot be done by regulation; it must be done by statute.

For these reasons, it is my ruling that the point of order is not well founded and it is no impediment for moving the motion for second reading of Bill C-41.

Second reading of Bill C-41, An Act to amend certain Acts.

A Point of Order was raised as to the acceptability of the Bill.

After debate,  
The Speaker reserved his decision.

Order No. 5 was called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill C-37, An Act to amend the Canadian Forces Superannuation Act and to make consequential amendments to other Acts.

The Honourable Senator Wiebe moved, seconded by the Honourable Senator Maheu, that the Bill be read the second time.

After debate,  
The Honourable Senator Atkins moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

De plus, la solution qui consiste à retirer un projet de loi est du ressort du Sénat plutôt que du mien en tant que président. Dans le cas présent, toutefois, nous sommes devant un projet de loi de la Chambre des communes et non pas du Sénat. Nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que ce texte a déjà été débattu et adopté par la Chambre des communes. Comme l'a reconnu le sénateur Lynch-Staunton, il est possible d'amender le titre du projet de loi si le Sénat le juge approprié. De surcroît, comme l'a rappelé la sénateur Carstairs, le projet de loi comporte une table analytique détaillée, qui est en fait une liste de toutes les lois visées. Il est possible que cette table soit destinée à compenser, dans les projets de loi de ce type, le manque de précision du titre. De toute façon, je ne pense pas que nous puissions en faire abstraction.

Le sénateur Lynch-Staunton a soulevé deux questions en plus de celle du titre lorsqu'il a fait son rappel au Règlement. Même si je n'estime pas qu'elles soient déterminantes, j'estime approprié de les examiner maintenant. La première concerne la recommandation royale annexée au projet de loi. Après examen du texte, j'y vois au moins une explication. L'article 20 du projet de loi vise à remplacer le poste de directeur général de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie par un poste de président-directeur général. Les articles 21 et 22 prévoient pour ce nouveau poste une rémunération et des allocations de dépenses qui exigent une recommandation royale, puisque les sommes versées antérieurement au directeur général et dorénavant octroyées au président-directeur général sont des fonds publics.

Le sénateur Lynch-Staunton a également souligné que le projet de loi C-41 modifiait certains règlements. En fait, l'article 28 modifie la date d'entrée de vigueur du règlement. La disposition prévoit de reculer la prise d'effet du règlement de janvier 2003 à avril 1998. Le projet de loi contient une autre disposition, l'article 24.1, qui a le même effet à l'égard d'un règlement afférent à la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements en eux-mêmes ne sont pas modifiés, seules leurs dates d'entrée en vigueur le sont. Ce type de modification ne peut pas être fait par règlement, il doit faire l'objet d'une loi.

Pour ces raisons, je statue que le rappel au Règlement n'est pas fondé et qu'il n'empêche pas la présentation de la motion de deuxième lecture du projet de loi C-41.

Deuxième lecture du projet de loi C-41, Loi modifiant certaines lois.

Un rappel au Règlement est soulevé concernant la recevabilité du projet de loi.

Après débat,  
Le Président réserve sa décision.

L'article n° 5 est appelé et différé à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence.

L'honorable sénateur Wiebe propose, appuyé par l'honorable sénateur Maheu, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Atkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



**REPORTS OF COMMITTEES**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

---

Ordered, That Order No. 1 under **OTHER BUSINESS, Commons Public Bills** be brought forward.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Stollery, seconded by the Honourable Senator Cools, for the second reading of Bill C-212, An Act respecting user fees.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Christensen, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

---

Ordered, That all remaining Orders be postponed until the next sitting.

**REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):**

Report of the Canadian Intellectual Property Office, together with the Auditors' Report, for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Patent Act*, R.S.C. 1985, c. P-4, s. 26.—Sessional Paper No. 2/37-743.

Reports of the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/37-744.

Report of the Business Development Bank of Canada, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/37-745.

**ADJOURNMENT**

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Carstairs, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:12 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

**RAPPORTS DE COMITÉS**

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

---

Ordonné : Que l'article n° 1 sous les rubriques **AUTRES AFFAIRES, Projets de loi d'intérêt public des Communes** soit avancé.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Stollery, appuyée par l'honorable sénateur Cools, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-212, Loi concernant les frais d'utilisation.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Christensen, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

Ordonné : Que tous les articles qui restent à l'ordre du jour soient différés à la prochaine séance.

**RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT**

Rapport de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur les brevets*, L.R.C. 1985, ch. P-4, art. 26.—Document parlementaire n° 2/37-743.

Rapports du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/37-744.

Rapport de la Banque de développement du Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 2/37-745.

**AJOURNEMENT**

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Carstairs, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 12 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

***Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)***

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament

The name of the Honourable Senator Fraser substituted for that of the Honourable Senator Massicotte (*October 21*).

***Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement***

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

Le nom de l'honorable sénateur Fraser substitué à celui de l'honorable sénateur Massicotte (*21 octobre*).

APPENDIX  
(see p. 1181)

Wednesday, October 22, 2003

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

NINTH REPORT

Your Committee, to which were referred the Supplementary Estimates (A), 2003-2004, has, in obedience to the Order of Reference of September 24, 2003, examined the said estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

*Le vice-président,*  
JOSEPH A. DAY  
*Deputy Chair*

ANNEXE  
(voir p. 1181)

Le mercredi 22 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent des Finances nationales a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2003, a, conformément à l'ordre de renvoi du 24 septembre 2003, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

**REPORT ON SUPPLEMENTARY  
ESTIMATES (A), 2003-2004**

**INTRODUCTION**

The Standing Senate Committee on National Finance, to which were referred *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*, has, in obedience to the Order of Reference of 24 September 2003, examined the said estimates and herewith presents its report.

The Committee held meetings on 30 September 2003 and 7 October 2003 to review these Supplementary Estimates. At these meetings, Mr. Mike Joyce (Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, the Treasury Board of Canada Secretariat) and Mr. Marc Monette (Acting Director, Expenditure Operations Division, the Treasury Board of Canada Secretariat) appeared as witnesses and provided three explanatory tables, which form part of this report. Together, the tables summarise the major changes in the federal government's financing requirements in fiscal 2003-2004. The *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* is the first of a set of supplementary estimates that will be issued in the fiscal year that ends on 31 March 2004. Unless otherwise stated, all page references are from the document entitled *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*.

**OVERVIEW**

Three tables provided by the Treasury Board Secretariat are reproduced below. Together, they summarize the changes proposed by the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. Table 1 indicates that of the \$180.7 billion set out in the 2003 Budget, \$178.7 billion has been listed in the estimates — Main and Supplementary — to date.

**Table 1:  
Summary of Expenditure Framework for 2003-2004**

Expenditure Framework:

Budgetary Main Estimates	\$173.1 billion*
Budgetary Estimates To Date	\$178.7 billion
Projected Budgetary Expenditures	\$180.7 billion

Source: Treasury Board of Canada.

\* Budgetary Estimates will always differ from Projected Budgetary Expenditures due to adjustments not reflected in Estimates for such items as anticipated lapses, budgetary reductions and those expenditures already recognized in prior years.

**RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE  
DES DÉPENSES (A) 2003-2004**

**INTRODUCTION**

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*, a, conformément à l'ordre de renvoi du 24 septembre 2003, examiné ledit budget et présente ciaprès son rapport.

Le Comité s'est réuni les 30 septembre et 7 octobre 2003 pour examiner ces prévisions de dépenses supplémentaires. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor — M. Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des dépenses et stratégies de gestion, et M. Marc Monette, directeur par intérim, Division des opérations des dépenses — qui ont témoigné à ces réunions ont fourni les trois tableaux explicatifs qui font partie du présent rapport. Ces tableaux résument les principaux changements survenus dans les besoins financiers du gouvernement fédéral pour l'exercice 2003-2004. Le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* est le premier des budgets supplémentaires qui seront déposés au cours de l'exercice qui se terminera le 31 mars 2004. À moins d'avis contraire, tous les renvois sont tirés du document *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*.

**APERÇU**

Les trois tableaux du Secrétariat du Conseil du Trésor reproduits cidessous donnent un aperçu des changements proposés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. Le tableau 1 indique que, sur les dépenses budgétaires prévues de 180,7 milliards de dollars, 178,7 milliards ont été inscrits dans les prévisions — Budget principal et Budget supplémentaire — à ce jour.

**Tableau 1 :  
Sommaire du cadre des dépenses pour 2003-2004**

Cadre des dépenses :

Budgétaire du Budget principal des dépenses	173,1 \$ milliards*
Budgétaire des prévisions à ce jour	178,7 \$ milliards
Dépenses budgétaires prévues	180,7 \$ milliards

Source : Conseil du Trésor du Canada

\* Les prévisions budgétaires seront toujours différentes des dépenses budgétaires prévues à cause des rajustements non reflétés dans les prévisions pour des postes comme les péremptions prévues, les réductions budgétaires et les dépenses comptabilisées dans les années antérieures.

Table 2 reveals that total planned spending will increase from \$175.9 billion reported in the 2003-2004 *Main Estimates* to \$181.6 billion. The \$5.7 billion increase is made up of \$5.5 billion listed in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* and \$0.2 billion in unexpended funds.

The majority of the expenditures, \$117.0 billion or 64.4%, are statutory expenditures that do not require a vote. However, all of the *Supplementary Estimates* (\$5.5 billion in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*) require Parliamentary approval. This increase proposed by the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* represents a 3.1% increase over the 2003-2004 *Main Estimates*.

**Table 2:**  
**Estimates to Date for 2003-2004**

	TO BE VOTED	STATUTORY	TOTAL
(in thousands of dollars)			
<b>Main Estimates</b>			
Budgetary <sup>(*)</sup>	58,828,853	114,226,324	173,055,177
Non-Budgetary	82,653	2,799,441	2,882,094
	<b>58,911,506</b>	<b>117,025,765</b>	<b>175,937,271</b>
<b>Supplementary Estimates (A)</b>			
Budgetary	5,486,476	—	5,486,476
Non-Budgetary	15,100	—	15,100
	<b>5,501,576</b>	<b>—</b>	<b>5,501,576</b>
<b>Unexpended Funds<sup>(**)</sup></b>			
Budgetary	203,121	—	203,121
Non-Budgetary	—	—	—
	<b>203,121</b>	<b>—</b>	<b>203,121</b>
<b>Total Estimates To Date<sup>(***)</sup></b>			
Budgetary	64,518,450	114,226,324	178,744,774
Non-Budgetary	97,753	2,799,441	2,897,194
<b>TOTAL</b>	<b>64,616,203</b>	<b>117,025,765</b>	<b>181,641,968</b>

Source: Treasury Board of Canada.

\* Budgetary Estimates will always differ from Projected Budgetary Expenditures due to adjustments not reflected in Estimates for such items as anticipated lapses, budgetary reductions and those expenditures already recognized in prior years.

\*\* This amount represents unexpended funds that were appropriated in 2002-2003 for the Canada Customs and Revenue Agency and Parks Canada and which will be spent in 2003-2004.

\*\*\* Totals may differ from those shown in the Estimates due to rounding.

Dans le tableau 2, on observe que les prévisions de dépenses totales passeront des 175,9 milliards de dollars déclarés dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004* à 181,6 milliards. L'augmentation de 5,7 milliards comprend 5,5 milliards inscrits dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* et 0,2 milliard de dollars de fonds non dépensés.

Le gros des dépenses, soit 117 milliards de dollars ou 64,4 p. 100, sont des dépenses législatives qui n'exigent pas de vote. Cependant, toutes les prévisions supplémentaires (soit 5,5 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*) exigent une approbation parlementaire. L'augmentation proposée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* représente une hausse de 3,1 p. 100 par rapport aux prévisions de dépenses originales du gouvernement pour l'exercice 2003-2004.

**Tableau 2 :**  
**État des prévisions à ce jour pour 2003-2004**

	AUTORISATIONS À VOTER	LÉGISLATIVES	TOTAL
(en milliers de dollars)			
<b>Budget principal des dépenses</b>			
Budgetaire <sup>*</sup>	58 828 853	114 226 324	173 055 177
Non budgétaire	82 653	2 799 441	2 882 094
	<b>58 911 506</b>	<b>117 025 765</b>	<b>175 937 271</b>
<b>Budget supplémentaire des dépenses (A)</b>			
Budgetaire	5 486 476	—	5 486 476
Non budgétaire	15 100	—	15 100
	<b>5 501 576</b>	<b>—</b>	<b>5 501 576</b>
<b>Fonds non dépensés<sup>**</sup></b>			
Budgetaire	203 121	—	203 121
Non budgétaire	—	—	—
	<b>203 121</b>	<b>—</b>	<b>203 121</b>
<b>Total des prévisions à ce jour<sup>***</sup></b>			
Budgetaire	64 518 450	114 226 324	178 744 774
Non budgétaire	97 753	2 799 441	2 897 194
<b>TOTAL</b>	<b>64 616 203</b>	<b>117 025 765</b>	<b>181 641 968</b>

Source : Conseil du Trésor du Canada

\* Les prévisions budgétaires seront toujours différentes des dépenses budgétaires prévues à cause des rajustements non reflétés dans les prévisions pour des postes comme les péremptions prévues, les réductions budgétaires et les dépenses comptabilisées dans les années antérieures.

\*\* Ce montant représente les fonds non dépensés qui ont été affectés en 2002-2003 pour l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Parcs Canada et qui seront dépensés en 2003-2004.

\*\*\* Les totaux peuvent être différents de ceux indiqués dans les budgets à cause de l'arrondissement des chiffres.

Finally, Table 3 summarizes the appropriations that have been approved to date. *Appropriation Act No. 1* has approved \$17.8 billion to date, while *Appropriation Act No. 2* approved an additional \$41.1 billion, for a total appropriation of \$58.9 billion. The appropriation sought in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* would add a further \$5.5 billion, to increase the total appropriations to \$64.4 billion.

**Table 3:  
Supply to Date for 2003-2004**

Unexpended funds appropriated in 2002-2003 which will be spent in 2003-2004	<u>\$203,121,162.00</u>
Two Appropriation Acts have been approved in respect of the Estimates for 2003-2004:	
<i>Appropriation Act No. 1, 2003-2004</i>	
Granted Interim Supply for the 2003-2004 Main Estimates equal to an initial allocation of 3/12 <sup>ths</sup> for all votes and 41 votes received additional proportions	\$17,783,880,759.74
<i>Appropriation Act No. 2, 2003-2004</i> <sup>(*)</sup>	
Granted Full Supply for the 2003-2004 Main Estimates	<u>\$41,127,623,420.26</u>
Total Approved to Date	<u>\$58,911,504,180.00</u>
<b>Supply Awaiting Approval:</b>	
For the whole of <i>Supplementary Estimates (A), 2003-2004</i>	<u>\$5,501,576,467.00</u>
<b>Supply to date for 2003-2004</b>	<u><b>\$64,413,080,647.00</b></u>

Source: Treasury Board of Canada.

\* Includes the reduction of \$1,000 to the Department of Justice Vote 45 by the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates.

The *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* provide estimates of the spending requirements for departments or agencies of the federal government. Senators showed interest in both the general spending plans and specific items in these new estimates.

Mr. Joyce provided background documentation, which outlined some of the significant changes in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. Among the larger items are:

**Horizontal items affecting more than one organization including:**

- \$233.7 million to strengthen research and innovation in Canada as announced in the 2003 Budget for: Industry Canada (\$105.3 million), the Canadian Institutes for Health Research (\$56.5 million), the Natural Sciences and Engineering Research Council (\$48.3 million), and the Social Sciences and Humanities Research Council (\$23.6 million);
- \$193.5 million for the Treasury Board Secretariat to distribute funds to departments and agencies to compensate them for the impact of recent collective agreements and related adjustments to terms and conditions of employment;

Enfin, le tableau 3 résume les affectations de crédits qui ont été approuvées à ce jour. La *Loi de crédits n° 1* totalise 17,8 milliards de dollars et la *Loi de crédits n° 2*, 41,1 milliards, pour un total de 58,9 milliards. Les affectations de crédits demandées dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* s'élèvent à 5,5 milliards, ce qui porterait le total des affectations de crédits à 64,4 milliards.

**Tableau 3  
État des crédits à ce jour pour 2003-2004**

Les fonds non dépensés qui ont été affectés en 2002-2003 et qui seront dépensés en 2003-2004	<u>203 121 162,00 \$</u>
Deux lois de crédits ont été approuvées à l'égard du Budget des dépenses 2003-2004 :	
<i>Loi de crédits n° 1 pour 2003-2004</i>	
Crédits provisoires accordés dans le cadre du <i>Budget principal des dépenses 2003-2004</i> égaux à une répartition initiale de 3/12 pour tous les crédits et 41 crédits ont reçu des proportions supplémentaires	17 783 880 759,74 \$
<i>Loi de crédit n° 2 pour 2003-2004*</i>	
Totalité des crédits accordés dans le cadre du <i>Budget principal des dépenses 2003-2004</i>	<u>41 127 623 420,26 \$</u>
Total approuvé à ce jour	<u>58 911 504 180,00 \$</u>
<b>Crédits — Approbation en suspens :</b>	
Crédits pour l'ensemble du <i>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004</i>	<u>5 501 576 467,00 \$</u>
<b>État des crédits à ce jour pour 2003-2004 :</b>	<u><b>64 413 080 647,00 \$</b></u>

Source : Conseil du Trésor du Canada.

\* Y compris la diminution de 1 000 \$ au crédit 45 du ministère de la Justice par le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* présente les prévisions de dépenses des ministères et organismes du gouvernement fédéral. Les sénateurs se sont intéressés à la fois aux plans de dépense généraux et à des postes budgétaires particuliers.

M. Joyce a fourni des documents indiquant les principaux changements figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. Parmi les postes les plus importants, mentionnons :

**Postes horizontaux touchant plus d'une organisation — notamment :**

- Montant de 233,7 millions de dollars pour stimuler la recherche et l'innovation au Canada, comme annoncé dans le Budget fédéral de 2003 à Industrie Canada (105,3 millions de dollars), aux Instituts de recherche en santé du Canada (56,5 millions de dollars), au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (48,3 millions de dollars) et au Conseil de recherches en sciences humaines (23,6 millions de dollars).
- Montant de 193,5 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de distribuer des fonds aux ministères et organismes en guise d'indemnisation à l'égard des répercussions qui ont été engendrées par les conditions d'emploi et rajustements connexes des récentes conventions collectives.

- \$150 million for program implementation related to climate change to: Natural Resources Canada (\$126.5 million) and Environment Canada (\$23.5 million); and
- \$130.4 million in assistance to the Canadian softwood lumber sector to: Industry Canada to establish the Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative (\$105.9 million) and the Economic Development Agency of Canada for the Regions of Québec to fund research projects to assist Canadian workers and communities affected by the softwood lumber conflict (\$24.5 million).

#### Specific items affecting a single organization including:

- \$1,288 million for the Department of National Defence: to sustain Canada's military and to maintain the existing defence capability (\$792.7 million) as announced in the 2003 Budget; for the incremental costs associated with the deployment of troops to Afghanistan (\$387.7 million); and for Canadian Forces' non-commissioned members and general service officers, as well as medical and dental officers, to maintain pay comparability with the public service and to ensure that the Canadian Forces has an adequate number of doctors and dentists (\$107.6 million);
- \$376.8 million to the Canadian International Development Agency (CIDA): to increase the grant ceiling for several class grants to allow CIDA to implement programming in Afghanistan and Iraq and to make additional grants to the World Food Program, the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) and the International Committee for the Red Cross, as well as for other international aid programming (\$172 million); for international assistance programming as part of the 8% increase to the International Assistance Envelope announced in the 2003 Budget (\$131 million); and for the Canada Fund for Africa, the purpose of which is to provide grants and contributions for the economic and social development of Africa (\$73.8 million);
- \$354 million to Agriculture and Agri-Food Canada for the Agricultural Policy Framework to provide assistance to the Canadian agricultural sector in five areas: business risk management, the environment, food safety and food quality, renewal, and science and innovation (\$294.3 million); and for the Spring Credit Advance Program to provide financial assistance, through loan guarantees, to Canadian producers for spring planting costs (\$59.7 million);

- Montant de 150 millions de dollars pour la mise en place des programmes visant les changements climatiques à Ressources naturelles Canada (126,5 millions de dollars) et à Environnement Canada (23,5 millions de dollars).
- Montant de 130,4 millions de dollars pour appuyer le secteur canadien du bois d'œuvre à Industrie Canada (105,9 millions de dollars), afin de lancer l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre, ainsi qu'à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (24,5 millions de dollars), afin de financer des projets de recherche destinés à soutenir les travailleurs et les collectivités du Canada touchés par le différend sur le bois d'œuvre.

#### Postes touchant une seule organisation — notamment :

- Des 1 288 millions de dollars affectés à la Défense nationale, un montant de 792,7 millions de dollars est réservé au financement des activités des Forces armées canadiennes et au soutien de l'actuelle capacité de défense, ainsi qu'il a été prévu dans le Budget fédéral de 2003. Un montant de 387,7 millions de dollars a été attribué au ministère de la Défense nationale pour les coûts supplémentaires liés au déploiement de troupes en Afghanistan, de même qu'une somme de 107,6 millions de dollars qui sera destinée à tout le personnel non officier, aux officiers du service général ainsi qu'aux médecins et dentistes militaires, afin de préserver la comparabilité salariale avec la fonction publique et garantir aux Forces canadiennes un nombre suffisant de médecins et de dentistes.
- Montant de 376,8 millions de dollars à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), pour augmenter le plafond de plusieurs subventions de catégorie dans le but de permettre à l'ACDI de mettre en oeuvre des programmes en Afghanistan et en Irak et d'accorder des subventions additionnelles au Programme alimentaire mondial, au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au Comité international de la Croix-Rouge et à d'autres programmes d'aide internationale (172 millions de dollars), ainsi qu'un montant de 131 millions de dollars pour les programmes d'aide internationale, dans le cadre de l'augmentation de 8 p. 100 de l'enveloppe d'aide internationale annoncée dans le Budget fédéral de 2003; et enfin, une somme de 73,8 millions de dollars est affectée au Fonds canadien pour l'Afrique afin d'attribuer des subventions et des contributions au développement économique et social de l'Afrique.
- Montant de 354 millions de dollars à Agriculture et Agroalimentaire Canada ayant trait à la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture, afin d'appuyer le secteur agricole canadien dans cinq domaines : la gestion des risques de l'entreprise, l'environnement, la salubrité et la qualité des aliments, le renouvellement ainsi que les sciences et l'innovation (294,3 millions de dollars), de même qu'une somme de 59,7 millions de dollars pour le Programme des avances de crédit printanières qui vise à fournir une aide financière (au moyen de garanties d'emprunt) aux producteurs canadiens afin d'amortir les coûts d'ensemencement au printemps.

- \$224.9 million to the Social Sciences and Humanities Research Council to help universities, colleges, and their affiliated research hospitals and institutions defray the indirect costs associated with conducting federally supported research;
  - \$190.4 million to Health Canada to strengthen the sustainability of delivery of health services to First Nations and Inuit through investments in: Non-Insured Health Benefits, nursing, immunization, health facilities development, health system reporting and water quality monitoring;
  - \$152.8 million to the Department of Indian Affairs and Northern Development for out-of-court (pre-trial) settlements (\$81.3 million); and to improve water quality for First Nations communities across the country (\$71.5 million);
  - \$121.3 million to the Office of Infrastructure of Canada to provide contributions towards public infrastructure investments across Canada pursuant to the 2001 Budget; and
  - \$103.2 million to Human Resources Development Canada for the renewal of the National Homelessness Initiative to support activities to help alleviate and prevent homelessness across Canada.
- Montant de 224,9 millions de dollars au Conseil de recherches en sciences humaines, pour aider les universités, les collèges et leurs hôpitaux et instituts de recherche affiliés à absorber les coûts indirects des travaux de recherche financés par le gouvernement fédéral.
  - Montant de 190,4 millions de dollars à Santé Canada, pour renforcer la viabilité de la prestation des soins de santé aux Premières nations et aux Inuits grâce à des investissements dans les secteurs suivants : services de santé non assurés, soins infirmiers, immunisation, aménagement d'établissements de santé, rapports sur le système de soins de santé et surveillance de la qualité de l'eau.
  - Montant de 152,8 millions de dollars au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au titre des règlements extrajudiciaires préalables aux procès (81,3 millions de dollars), de même qu'une somme de 71,5 millions de dollars pour améliorer la qualité de l'eau des collectivités des Premières nations dans l'ensemble du pays.
  - Montant de 121,3 millions de dollars au Bureau de l'infrastructure du Canada, afin de verser des contributions pour des investissements dans l'infrastructure publique partout au Canada conformément au Budget de 2001.
  - Montant de 103,2 millions de dollars à Développement des ressources humaines Canada pour le renouvellement de l'Initiative nationale pour les sans-abri, afin d'appuyer des activités visant à atténuer et à prévenir le problème de l'itinérance à l'échelle du Canada.

## SUMMARY OF HEARINGS

Senators were interested in the details of numerous issues contained in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. However, they also had general comments on the presentation and format of the Supplementary Estimates. Specifically, they would like to see, within Part II of the Estimates, more information on what the figures represent in terms of activity or acquisition programs. While there are numerous figures, there is not enough information to enable Parliamentarians to understand the reasons for new appropriations. The Treasury Board Secretariat officials agreed that some of the information provided in the Supplementary Estimates is rather cryptic. However, they reminded the Committee that the federal government, in the 2003 Budget, undertook to look at the clarity, transparency and usefulness of the Estimates documents. They assured the Committee that discussions are currently underway at the Treasury Board Secretariat on how to improve the reporting process.

### A. National Capital Commission

An example of an item that provides insufficient information in support of the data occurs on page 36 of the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* where the National Capital Commission (NCC) seeks an appropriation of \$31.1 million for capital expenditures. This request is a 96.3% increase over the amount listed in the *2003-2004 Main Estimates*, and is for the purpose of acquiring real property in Gatineau, Québec. Mr. Joyce explained that the funds would be used to acquire the Scott Paper Limited lands that are adjacent to the Canadian

## RÉSUMÉ DES AUDIENCES

Les sénateurs s'intéressaient aux détails de nombreux éléments mentionnés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. Toutefois, ils avaient aussi des commentaires généraux sur la présentation et le format du Budget supplémentaire des dépenses. Plus particulièrement, ils aimeraient trouver, dans la partie II du Budget des dépenses, plus d'information sur ce que les chiffres représentent en termes de programmes d'activités ou d'acquisitions. Il y a beaucoup de données mais pas assez de renseignements pour permettre aux parlementaires de comprendre le bien-fondé des nouveaux crédits. Les hauts fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont admis qu'il n'y a que certains renseignements contenus dans le Budget supplémentaire sont plutôt sibyllins. Ils ont toutefois rappelé au Comité que, dans le Budget fédéral de 2003, le gouvernement s'est engagé à se pencher sur la clarté, la transparence et l'utilité des documents du Budget principal des dépenses. Ils ont assuré le Comité que des discussions se déroulent actuellement au Secrétariat du Conseil du Trésor sur la façon d'améliorer le processus de présentation des rapports.

### A. Commission de la capitale nationale

On trouve, à la page 76 du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*, un exemple d'élément qui donne des renseignements insuffisants à l'appui des données : la Commission de la capitale nationale (CCN) demande des affectations budgétaires de 31,1 millions de dollars pour des dépenses d'immobilisation. Il s'agit d'une augmentation de 96,3 p. 100 par rapport au montant mentionné dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004*, et le montant est destiné à l'achat de biens immobiliers à Gatineau, Québec. M. Joyce a



Museum of Civilization along the bank of the Ottawa River. These lands are situated almost directly across from the Parliament buildings and the Supreme Court of Canada. It is considered a once-in-a-lifetime opportunity to reinstate and consolidate federal ownership of the shoreline along Confederation Boulevard. The National Capital Commission has identified the lands as being of particular significance, and considers them essential to the development of the National Capital Region. Consequently, the National Capital Commission announced on 3 October 2003 that it has signed an agreement with the owner, George Weston Ltd., to buy the property for \$36.1 million. The amount will be made up of the \$31.1 million sought in these Supplementary Estimates and \$5 million raised from the NCC's budget. The current owner will continue to have use of the land for 25 years and will pay the National Capital Commission \$29 million in rent.

Senators generally support the acquisition of this land by the National Capital Commission. However, they are dissatisfied with the lack of transparency in the implementation of this federal initiative. Specifically, they would like to have more information available through the estimates, which would permit them to assess the merits of the proposed activity for which the National Capital Commission is seeking funding. More importantly, they are concerned about the timing of these actions by the Commission. The public announcement gave the impression that the transactions were finalized before the NCC had obtained Parliament's approval for the funds that it required. In reality, the National Capital Commission and the George Weston Ltd only completed an agreement to purchase subject to approval by the government. In order to avoid future confusion, federal government departments and agencies should avoid public announcements that are contingent on obtaining the approval of Parliament for appropriations, or they should ensure that Parliamentarians are fully informed of the status of the activities for which funding is sought.

There are two further concerns arising from this purchase of the Scott Paper lands. The first is whether the revenues of the City of Gatineau will be adversely affected now that the city will be receiving federal payments in lieu of taxes for this industrial land. The second is a lack of detail on the rent schedule. Mr. Joyce could not respond to these questions but indicated that he would look into the matter and inform the Committee at a later date.

## B. Softwood Lumber

Some Senators were interested in the federal government's assistance to the Canadian softwood lumber sector, listed as \$105.9 million on page 61. The information provided in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* is not clear regarding how this money will be used to assist an industry that has been seriously affected by the decline in its ability to serve the American market. However, on page 62 there is an entry for "Contributions under the softwood industry and community economic adjustment initiative;" this program was announced in October 2002 but did not appear in the *2003-2004 Main Estimates*, although it was mentioned in the *2003-2004 Part III, Plans and Priorities* of Industry Canada. As the Plans and Priorities documents are issued within one month of the Main Estimates, Senators questioned why the figures were not shown in the *2003-2004 Main Estimates*. It seems to some Senators that there are elements in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* that were known at the time of the release of the *2003-2004 Main Estimates* but were not included. Mr. Joyce explained that the

expliqué que les fonds serviraient à l'acquisition de terres appartenant aux Papiers Scott Ltée situées près du Musée canadien des civilisations sur la rive de la rivière des Outaouais. Ces terres se trouvent presque directement en face des édifices du Parlement et de la Cour suprême du Canada. On considère qu'il s'agit d'une occasion qui ne se présente qu'une fois au cours d'une vie de restaurer et de consolider les propriétés riveraines appartenant au gouvernement fédéral le long du boulevard de la Confédération. La CCN a déterminé que les terres ont une importance particulière et elle considère qu'elles sont essentielles au développement de la région de la capitale nationale. Par conséquent, la CCN a annoncé, le 3 octobre 2003, qu'elle avait convenu avec le propriétaire, George Weston Ltd., d'acheter la propriété pour la somme de 36,1 millions de dollars. Cette somme sera composée des 31,1 millions de dollars demandés dans le présent Budget supplémentaire et des 5 millions de dollars provenant du budget de la CCN. Weston conservera l'usufruit de la propriété durant 25 ans et versera à la Commission un loyer de 29 millions de dollars.

Les sénateurs sont en général d'accord pour que la Commission de la capitale nationale acquière la propriété. Toutefois, ils désapprouvent le manque de transparence dans la mise en oeuvre de cette initiative fédérale. Plus précisément, ils aimeraient que le Budget les renseigne davantage pour pouvoir juger des mérites de l'activité proposée pour laquelle la Commission demande des fonds. Ils craignent surtout que la Commission intervienne au mauvais moment. L'annonce publique a laissé l'impression que les opérations ont été menées avant que la CCN n'obtiennent l'approbation du Parlement pour les fonds demandés. En fait, la Commission et Weston n'ont conclu qu'une convention d'achat conditionnelle à l'approbation du gouvernement. Pour éviter toute confusion future, les ministères et organismes fédéraux ne devraient pas annoncer publiquement des initiatives dont le financement nécessite l'approbation du Parlement, ou ils devraient s'assurer que les parlementaires sont bien renseignés sur les activités pour lesquelles des fonds sont demandés.

L'achat des terrains des Papiers Scott Ltée pose deux autres problèmes. D'abord, la ville de Gatineau verra-t-elle ses recettes diminuer lorsqu'elle recevra du gouvernement fédéral des paiements tenant lieu d'impôts pour ce terrain industriel? Ensuite, il y a l'absence de détails sur les modalités du bail. M. Joyce n'a pu répondre à ces questions, mais a indiqué qu'il examinerait la situation et informerait le Comité à une date ultérieure.

## B. Bois d'œuvre

Certains sénateurs ont manifesté de l'intérêt pour l'« Aide au secteur canadien du bois d'œuvre » du gouvernement fédéral, en regard duquel une somme de 105,9 millions de dollars est mentionnée à la page 57. L'information fournie dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* ne dit pas clairement comment cet argent sera utilisé pour venir en aide à une industrie qui a été gravement touchée par la diminution de sa capacité de servir le marché américain. Toutefois, on trouve à la page 58, une rubrique intitulée « Contributions à l'initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre ». Ce programme a été annoncé en octobre 2002, mais il n'était pas mentionné dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004*, même s'il était dans la *Partie III, Plans et priorités 2003-2004* d'Industrie Canada. Comme les documents sur les plans et les priorités sont publiés moins d'un mois après le Budget principal, les sénateurs voulaient savoir pourquoi les chiffres n'apparaissaient pas dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004*. Il semble que certains

Plans and Priorities documents are intended to address the broad, three-year plans of the department as consistently as possible with the Budget. Therefore, these documents are intended to ensure that the information given to Parliament to accompany the Main Estimates is as complete as possible with respect to the spending plans that the federal government has announced in the Budget. There are occasions when there will be explicit reference in the Plans and Priorities documents to initiatives that the federal government has announced but where there is no mention of the initiatives in the Estimates. Before an item is recommended to the Treasury Board for inclusion in the Estimates, the Treasury Board Secretariat must be satisfied that the affected department or agency provides all relevant details of its request for appropriations.

Continuing with the question of assistance to the softwood lumber industry, some Senators were interested in the planned distribution of the funds among the regions of the country and the form that such assistance will take. They were also interested in the delivery mechanism to be used, particularly which department or agency will be responsible for delivering the assistance to the industry. Mr. Joyce noted that there have been three announcements of assistance to the softwood lumber industry by the federal government: in May 2002, in October 2002 and in December 2002. The announced assistance of \$134 million is divided between Industry Canada, which has \$105.9 million to establish the Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative, and \$24.5 million provided to the Economic Development Agency of Canada for the Regions of Québec. Mr. Joyce added that while the Industry Canada program is a national program designed to address the adjustment and transition needs of all forest-dependent communities across Canada, it would in fact be delivered by the regional economic development agencies. The breakdown of funds among the regions is dependent on the forecasted job losses in each region. At the end of the program, the actual level of job losses will determine the actual amount allocated to each region. At this time, it is forecasted that the Atlantic Canada Opportunities Agency will receive \$1 million, the Economic Development Agency of Canada for the Regions of Québec \$38 million, the Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario \$7 million and Western Economic Diversification Canada \$59 million.

Some Senators observed that, in October 2002, the federal government announced that \$110 million would be available to assist the softwood lumber industry. They also noted that in December of that year the Minister of Natural Resources announced that the initiative had been implemented and that the program would be delivered by Western Economic Development Canada. What concerns some Senators is that neither the Treasury Board nor Parliament appears to have approved these expenditures. Mr. Joyce explained that a department is able to shift its priorities if there is a change in the environment in which it is working and some aspects of that environment require immediate action. The issue in such a situation for the department question will be: Can it shift its priorities and change its plans in respect of the way in which it had planned to spend, allocate or transfer money? Furthermore, he noted that the department involved must determine if the required action falls within both its mandate and the expenditure authorities that Parliament has granted to it. When a department is responding to an urgent issue which is within its mandate, and

éléments mentionnés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* étaient connus au moment de la publication du Budget principal des dépenses, mais n'y ont pas été inclus. M. Joyce a expliqué que les rapports sur les plans et les priorités sont destinés à traiter des grands plans triennaux d'un ministère dans la mesure où ils peuvent être conformes au budget. Par conséquent, leur objectif est de faire en sorte que l'information déposée devant le Parlement pour accompagner le Budget principal des dépenses soit la plus complète possible en ce qui concerne les plans de dépenses que le gouvernement a annoncés dans le Budget. Il arrive que les rapports sur les plans et les priorités contiennent des renvois explicites à des initiatives annoncées par le gouvernement fédéral qui ne sont pas mentionnées dans le Budget principal des dépenses. Avant qu'un élément soit recommandé au Conseil du Trésor pour inclusion dans le Budget principal des dépenses, le Secrétariat du Conseil du Trésor doit être convaincu que le ministère ou l'organisme concerné donne tous les détails pertinents sur sa demande d'affectations budgétaires.

Toujours sur la question d'assistance à l'industrie du bois d'œuvre, certains sénateurs se sont montrés intéressés par la répartition planifiée des fonds entre les régions du pays et la forme que l'aide prendra. Ils se sont aussi montrés intéressés par les mécanismes d'attribution, s'interrogeant particulièrement sur le ministère ou l'organisation qui sera chargé de distribuer l'aide à l'industrie. M. Joyce a mentionné que le gouvernement avait fait trois annonces d'aide au secteur du bois d'œuvre : en mai 2002, en octobre 2002 et en décembre 2002. L'aide totale annoncée, 134 millions de dollars, est répartie entre Industrie Canada, qui dispose de 105,9 millions de dollars pour mettre en œuvre l'initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différé sur le bois d'œuvre, et l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, qui dispose d'une somme de 24,5 millions de dollars. M. Joyce a ajouté que même si le programme d'Industrie Canada est conçu pour répondre aux besoins d'ajustement et de transition des communautés au Canada qui dépendent lourdement de l'industrie forestière, il sera en réalité mis en œuvre par les agences de développement économique régional. La répartition des fonds entre les régions dépend des pertes prévues d'emplois dans chaque région. À la fin du programme, le nombre réel d'emplois perdus déterminera le montant effectif accordé à chaque région. Il est actuellement prévu que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique recevra 1 million de dollars, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 38 millions, l'Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario, 7 millions, et Diversification de l'économie de l'Ouest, 59 millions.

Des sénateurs ont souligné que le gouvernement fédéral avait annoncé en octobre 2002 une aide de 110 millions de dollars pour l'industrie du bois d'œuvre et que le ministre des Ressources naturelles avait annoncé en décembre de la même année que le projet serait réalisé par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Ce que craignent certains sénateurs, c'est que ni le Conseil du Trésor ni le Parlement ne semblent avoir approuvé ces dépenses. M. Joyce a expliqué qu'un ministère peut changer ses priorités si l'environnement dans lequel il évolue change et si certains aspects de cet environnement nécessitent une intervention immédiate. La question que le ministère concerné doit alors se poser est : Peut-il changer ses priorités et ses plans pour ce qui est de la façon dont il avait planifié de dépenser, de répartir ou de transférer les fonds? Il a aussi souligné que le ministère concerné doit déterminer si l'intervention requise s'inscrit dans son mandat et dans le pouvoir de dépenser que le Parlement lui a conféré. Si un ministère ne fait que réagir à une situation d'urgence qui s'inscrit dans son mandat et peut modifier ses priorités en conséquence, il n'y a pas lieu de s'attendre à ce qu'il doive

can shift its priorities to do that, there is no reason to expect the department to have to seek authorization from the Treasury Board. However, if the department required authorities pursuant to the policies of the Treasury Board, such as a change in transfer payment programs where new terms and conditions apply, then it would have to seek approval of the Treasury Board. Regardless of the approach taken, Mr. Joyce assured the Committee that the officials of the Treasury Board Secretariat responsible for the oversight of the department in question would be discussing the matter with the officials of the department to determine whether additional authority is required to support their change in spending plans.

### C. Canadian Firearms Centre

The Canadian Firearms Centre (page 88) was again a topic of discussion in this Committee. Specifically, Senators were interested in the \$10 million in new appropriations requested by the Centre in Vote 7a. Mr. Joyce pointed out that the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* identifies this amount as the operating budget carry forward for the Department of Justice designated for the Canadian Firearms Centre. Mr. Joyce informed the Committee that the Canadian Firearms Centre has a carry forward of \$10 million because the expenditures that they had planned for the new licensing and registration system did not proceed as quickly as they had planned. It was a delay in planned expenditures necessitated by the fact that the legislation to which it was responding (Bill C10A) has not proceeded as quickly as they had foreseen.

Senators also wanted additional information on the operations of this government agency. Specifically, they wanted information with respect to: the use of carry-over provisions in government; the number of employees at the Canadian Firearms Centre; the use of consultants by the Canadian Firearms Centre; the distribution of funds among the participating provinces; and the methodology used by the Treasury Board to record a transfer of funds between government departments.

Senators were interested in the procedure used to record the transfer of \$105.4 million from the Department of Justice to the Department of the Solicitor General. They noted that other transfers did not result in a positive total for the total of all transfers listed on page 14 of the *2003-2004 Supplementary Estimates (A)*. Mr. Joyce acknowledged that the method used to report the transfer of the \$105.4 million between the Department of Justice and the Office of the Solicitor General did not follow the usual past practices, which involve the recording of an offsetting debit in the column. He gave the Committee his assurances that the next time such transactions will be reported in a consistent manner in the Estimates.

Continuing with the Canadian Firearms Centre, Mr. Joyce reported that the Centre had a staff complement, at the end of August 2003, of 279 persons, of which 100 are indeterminate staff, 161 are casual and term employees, and 18 are secondment or interchange arrangements with other organizations. The employees at the Canadian Firearms Centre are made up of 10 senior managers, 22 persons in the administrative services group, 93 professionals and 153 clerical workers. The forecasted salary cost for this workforce in 2003-2004 is \$22.5 million. This does not include any personnel that were transferred to the Royal Canadian Mounted Police. Some Senators were struck by the fact that these figures yield an average salary or cost per

demandeur l'approbation du Conseil du Trésor. Toutefois, s'il avait besoin de pouvoirs en vertu des politiques du Conseil du Trésor, tels qu'un changement dans les programmes de paiements de transfert ou de nouvelles conditions s'appliqueraient, il serait tenu d'obtenir l'autorisation du Conseil du Trésor. Quelle que soit l'approche adoptée, M. Joyce a donné au Comité l'assurance que les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor responsables de la surveillance du ministère en question discuteraient de la question avec les fonctionnaires du ministère afin de déterminer si ce dernier a besoin de pouvoirs additionnels pour modifier ses prévisions budgétaires.

### C. Centre canadien des armes à feu

Le Centre canadien des armes à feu (p. 88) est revenu comme sujet de discussion. Les sénateurs s'interrogeaient notamment sur les nouvelles affectations budgétaires de 10 millions de dollars demandées par le Centre dans le cadre du Vote 7a. M. Joyce a indiqué que le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*, mentionne qu'il s'agit du montant reporté sur les exercices ultérieurs du budget d'opération par le ministère de la Justice pour le Centre canadien des armes à feu. M. Joyce a informé le Comité que le Centre dispose d'une réserve de 10 millions de dollars parce que le nouveau système d'enregistrement et de délivrance de permis n'a pas évolué aussi rapidement que prévu à cause d'un retard dû à la lenteur à faire adopter le projet de loi C-10A s'y rapportant.

Les sénateurs ont aussi demandé des renseignements additionnels sur les opérations réalisées par cet organisme gouvernemental. Certaines des questions portaient sur : l'utilisation des dispositions relatives au report par le gouvernement; le nombre d'employés du Centre canadien des armes à feu; le recours à des consultants par le Centre; la répartition des fonds entre les provinces participantes et la méthode utilisée par le Conseil du Trésor pour enregistrer un transfert de fonds entre les ministères du gouvernement.

Les sénateurs se sont aussi penchés sur la procédure utilisée pour rendre compte du transfert des 105,4 millions de dollars du ministère de la Justice au bureau du Solliciteur général. Ils ont fait remarquer que d'autres transferts n'ont pas donné un résultat positif pour l'ensemble des transferts figurant à la page 14 du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*, M. Joyce a aussi reconnu que la méthode utilisée pour rendre compte du transfert des 105,4 millions de dollars entre le ministère de la Justice et le bureau du Solliciteur général s'écartait de l'usage traditionnel consistant à inscrire dans la colonne un débit correspondant. Il a donné au Comité l'assurance que, la prochaine fois, de telles opérations seront consignées selon les règles dans le Budget.

Toujours au sujet du Centre canadien des armes à feu, M. Joyce a indiqué que le Centre avait obtenu à fin d'août 2003 un complément d'effectifs de 279 personnes dont 100 employés pour une période indéterminée, 161 occasionnels et employés pour une période déterminée, et 18 détachements ou échanges avec d'autres organismes. Les effectifs du centre se composent de 10 cadres supérieurs, 22 employés des services administratifs, 93 professionnels et 153 employés de bureau. Le coût prévu de la rémunération de ces effectifs en 2003-2004 est de 22,5 millions de dollars, sans compter les employés qui ont été transférés à la Gendarmerie royale du Canada. Certains sénateurs ont été immédiatement frappés par le fait que ces chiffres se traduisent

employee of around \$81,000 per annum. In view of the fact that 153 of the 279 employees held clerical positions, such a cost seemed relatively high. Mr Joyce agreed to look into the matter and report his findings to the Committee at a later date.

Mr. Joyce also reported that the Canadian Firearms Centre will be spending \$58.9 million on professional and special services. He informed the Committee that approximately \$46 million has been earmarked for development and certification of a new licensing and registration system, pursuant to the passage of Bill C-10A. In terms of the principal contractors receiving a share of the \$58.9 million, the Committee learned that the DLS St. Joseph Company will receive \$2.1 million for the warehousing and distribution of forms and publications, and the St. Joseph Print Group will receive \$3.2 million for printing and mailing services. Another company, EDS, is providing hardware and software maintenance support for the current registry system at a cost of \$8.8 million. Hewlett Packard will receive \$2.3 million for the maintenance and support of the HP service, which is part of the current system. NEX Innovation is receiving \$2.1 million for general hardware maintenance and support services. The largest item is \$32.4 million, which has been set aside for CGI Information System as part of the \$46 million earmarked for the development of the new system.

With respect to the Canadian Firearms Centre's \$16.5 million item listed as contributions to the provinces, Mr. Joyce explained that this money is for provinces that are engaged in the delivery or administration of the firearms program. The amount is divided among Nova Scotia (\$0.8 million), New Brunswick (\$0.9 million), Prince Edward Island (\$0.2 million), Quebec (\$8.6 million), Ontario (\$4.9 million) and Aboriginal communities and not-for-profit organizations (\$1.1 million).

#### D. Public Service Modernization

In an earlier appearance before the Committee, the Honourable Lucienne Robillard, P.C., M.P., explained that the Treasury Board Secretariat would set aside approximately \$40 million to introduce measures that would allow the Public Service Commission to eliminate its reliance on geographic limitations in the recruitment of federal public service employees. Some Senators were interested in identifying the location of such funds within the *2003-2004 Main Estimates* and within the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. Mr. Joyce explained that the amount existed in the planned expenditures of the federal government for the fiscal year 2003-2004, but since they are dependent on the passage of Bill C-25, the Public Service Modernization Act, they could not yet be specified in any of the Estimates.

#### E. Health Research

Senators noted that a substantial amount of funding in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* has been earmarked for the Canadian Health Institutes of Research. Mr Joyce explained that the Canadian Institutes of Health Research encompasses 13 "virtual" institutes. The term "virtual" is used because these are not formal federal organizations, nor are they formally incorporated. However, a scientific director who is resident in an existing university or research hospital heads each of the "virtual" institutes. The host institution of each of these institutes receives a grant of \$1 million annually to support the operations of the

par un salaire moyen ou un coût moyen par employé d'environ 81 000 \$ par an. Comme 153 des 279 employés étaient des employés de bureau, un tel coût leur a semblé relativement élevé. M. Joyce a accepté d'examiner la question et de rendre compte de ses constatations devant le Comité à une date ultérieure.

M. Joyce a aussi indiqué que le Centre canadien des armes à feu dépensera 58,9 millions de dollars pour des services professionnels et spéciaux. Il informe le Comité que 46 millions de dollars environ seront consacrés au développement et à la certification d'un nouveau système d'enregistrement et de délivrance de permis, par suite de l'adoption du projet de loi C10A. Au sujet des principaux entrepreneurs qui recevront une part des 58,9 millions de dollars, le Comité a appris que les imprimeries St-Joseph inc. recevront 2,1 millions de dollars pour l'entreposage et la distribution de formulaires et publications, alors que la corporation St-Joseph obtiendra 3,2 millions de dollars pour ses services d'impression et de courrier. Une autre entreprise, EDS, fournit des services d'entretien du matériel et des logiciels pour le registre actuel moyennant un coût de 8,8 millions de dollars. Hewlett Packard recevra 2,3 millions de dollars pour fournir des services d'entretien et de soutien du module HP qui fait partie du système actuel. NEX Innovation obtient 2,1 millions de dollars pour fournir des services généraux d'entretien et de soutien de matériel. La plus grosse part va à CGI Information System, pour qui ont été réservés 32,4 des 46 millions de dollars prévus pour le développement du nouveau système.

Quant au poste de 16,5 millions de dollars prévu dans budget du Centre à titre de contribution aux provinces, M. Joyce a expliqué que ce montant est destiné aux provinces qui sont engagées dans l'administration du programme des armes à feu. Se partagent ce montant la Nouvelle-Écosse (0,8 million), le Nouveau-Brunswick (0,9 million), l'Île-du-Prince-Édouard (0,2 million), le Québec (8,6 millions), l'Ontario (4,9 millions) et des collectivités autochtones et des organismes à but non lucratif (1,1 million de dollars).

#### D. Modernisation de la fonction publique

Lors d'une comparution précédente devant le Comité, l'honorable Lucienne Robillard, c.p., a expliqué que le Secrétariat du Conseil du Trésor réservait une somme d'environ 40 millions de dollars pour la mise en place de mesures visant à permettre à la Commission de la fonction publique d'éliminer la dépendance à l'égard des limites géographiques pour le recrutement des fonctionnaires fédéraux. Certains sénateurs ont dit vouloir savoir où ces fonds étaient réservés dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004* et dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. M. Joyce a expliqué que le montant figurait dans les dépenses prévues du gouvernement fédéral pour l'exercice 2003-2004, mais que, comme il fallait attendre l'adoption du projet de loi C25 : Loi sur la modernisation de la fonction publique, il ne pouvait encore être précisé dans aucun budget.

#### E. Recherche en santé

Les sénateurs ont noté qu'une part importante des fonds du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* a été prévue pour les Instituts canadiens de recherche en santé. M. Joyce a expliqué que les instituts de recherche en santé du Canada réunissent 13 instituts « virtuels ». Le terme « virtuel » est utilisé parce qu'il ne s'agit pas d'organismes fédéraux officiels ni de sociétés officiellement constituées. Toutefois, chaque institut « virtuel » est dirigé par un directeur scientifique qui est rattaché à une université ou à un hôpital de recherche existant. L'établissement d'accueil de chacun de ces instituts reçoit une

institute. Institute staffs are actually employed by the host institution. The 13 institutes cover research in the areas of: Aboriginal peoples' health, aging, cancer research, circulatory and respiratory health, gender and health, genetics, health services and policy research, human development, child and youth health, infection and immunity, musculoskeletal health and arthritis, neurosciences, mental health and addiction, nutrition, metabolism and diabetes, and population and public health. Collectively, these institutes administer more than \$633 million in transfer payments allocated through peer-reviewed competitions to research proposals.

#### F. Federal Funding of Foundations

The issue of the use of funds provided by the federal government to foundations also arose during the meetings. Specifically, the Senators noted that the Trans Canada Trail Foundation will receive \$15 million and the National Aboriginal Achievement Foundation will receive \$12 million (page 33). In neither instance did the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* indicate the nature of these foundations. Mr. Joyce explained that the Trans Canada Trail Foundation would be receiving a grant to establish a fund to be expended in support of community-based trail-building projects over a six-year period.

On the other hand, the National Aboriginal Achievement Foundation, which has a mandate to recognize Aboriginal scholastic and lifetime achievements, will be receiving a onetime endowment by the Government of Canada. The Government is providing this funding in recognition that, despite steady gains in educational achievement, the percentage of Aboriginal Canadians with postsecondary degrees lags the average for all Canadians. The income generated from the endowment is expected to yield between 100 and 300 scholarships annually. Mr. Joyce also added that, prior to the payment of the grant to the National Aboriginal Achievement Foundation, a funding agreement will be set out between the Foundation and the Minister of Canadian Heritage that will clearly identify the purpose of the grant, the reporting and accountability obligations of the Foundation, any restrictions on the use of the funds, and the return of both the capital and any unspent interest to the government should the Foundation cease operations for any reason.

#### G. Federal Reallocation of Budget Spending

Some Senators noted that a recent Treasury Board press release, entitled "President of the Treasury Board Reports on Reallocation," explains that the federal government has reallocated \$1 billion to higher priorities for the current fiscal year. More than \$800 million of that amount is being reallocated internally, i.e., within departments. A list of the amounts involved is provided in two tables in the press release. The first table provides transfers of funds within individual departments and totals \$825 million. Mr. Joyce explained that these reallocations reflect changing priorities within departments. The meaning of the second table is less clear. At first, it was believed that the amounts listed in the second table represent funds that each department no longer requires and that will be available for reallocation to other departments. According to Mr. Joyce, this interpretation may not

subvention de 1 million de dollars par an pour soutenir le fonctionnement de l'institut. Les employés de l'institut sont en fait employés par l'établissement d'accueil. Les 13 instituts font de la recherche dans les domaines suivants : santé des peuples autochtones, vieillissement, recherche sur le cancer, santé des systèmes circulatoires et respiratoires, sexe et santé, génétique, recherche sur les services et les politiques sanitaires, développement humain, santé des enfants et des jeunes, infection et immunité, santé du système musculo-squelettique et arthrite, neurosciences, santé mentale et toxicomanie, nutrition, métabolisme et diabète, et santé des populations et santé publique. Collectivement, ces instituts administrent plus de 633 millions de dollars de paiements de transfert qui sont répartis dans des milliers de projets de recherche retenus à la suite de concours dont le jury est composé de pairs.

#### F. Financement fédéral des fondations

La question de l'utilisation des fonds versés à des fondations par le gouvernement a aussi été abordée pendant les rencontres. Plus particulièrement, les sénateurs ont souligné que la Fondation du sentier transcanadien recevait 15 millions de dollars, et que la Fondation nationale des réalisations autochtones recevrait 12 millions de dollars (p. 73). Le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* ne donne aucune information sur la nature de l'une ou de l'autre des fondations. M. Joyce a expliqué que la Fondation du sentier transcanadien recevrait une subvention pour établir un fonds destiné à appuyer les projets de construction du sentier sur une période de six ans.

Par ailleurs, la Fondation nationale des réalisations autochtones, dont le mandat est de reconnaître les réussites scolaires et les réalisations de toute une vie, recevrait une dotation unique du gouvernement du Canada. Le gouvernement verse ce financement en reconnaissance du fait que, malgré des gains constants sur le plan de la réussite scolaire, le pourcentage d'Autochtones canadiens titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est inférieur au pourcentage moyen de l'ensemble des Canadiens. Il est prévu que les revenus tirés de ce financement permettent d'attribuer chaque année de 100 à 300 bourses d'études. M. Joyce a aussi ajouté que, avant que la subvention soit versée à la fondation nationale des réalisations autochtones, la Fondation et le ministre du Patrimoine canadien concluront un accord de financement dans lequel seront précisés l'objet de la subvention, les obligations de la Fondation en matière de reddition de comptes, les restrictions relatives à l'utilisation des fonds et les modalités de retour de tout crédit non dépensé au gouvernement si la Fondation cesse ses activités, peu importe la raison.

#### G. Réaffectation budgétaire fédérale

Certains sénateurs ont rappelé que le Conseil du Trésor, dans un récent communiqué intitulé « La présidente du Conseil du Trésor fait le point sur l'exercice de réaffectation », explique que le gouvernement a réaffecté 1 milliard de dollars à des priorités plus pressantes pour l'exercice financier en cours. De cette somme, plus de 800 millions de dollars sont réaffectés à l'interne, dans les ministères. Une liste des sommes en cause est donnée dans deux tableaux du communiqué. Le premier traite des transferts de fonds à l'intérieur des ministères et totalise 825 millions de dollars. M. Joyce a expliqué que ces sommes représentent les priorités changeantes à l'intérieur des ministères. La signification du second tableau est moins claire. Les premières impressions portaient à croire que les montants mentionnés dans le tableau représentent des fonds dont certains ministères

be accurate. The amounts in the second table represent funds that are available for reallocation to the funding of high priorities identified in the 2003 Budget.

The Senators also wanted information on the nature of these reallocations within the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. They noted that some departments were declaring sums that were available for reallocation while requesting additional appropriations in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004*. For instance, the Privy Council declared \$4 million for reallocation. However, in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* (page 80), it seeks \$26 million in new appropriations. Mr. Joyce could not fully explain this discrepancy. However, he noted that in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* there have been some reductions made, which take into account the fact that the Treasury Board has removed the spending authority from departments' budgets. The reallocations have had the effect of reducing the amount that had to be allocated to new priorities.

#### H. Official Languages

Some Senators requested details of new appropriations for the Public Service Commission (PSC) totalling about \$14.5 million in the areas of official languages and human resources modernization (page 39). Officials from the Treasury Board Secretariat explained that the action plan for official languages is a horizontal item that affects a number of entities in the federal government; the total cost of \$28.6 million accounts for a portion of the federal government's investment in the strengthening of Canada's linguistic duality announced in the 2003 Budget. With respect to new appropriations for human resources modernization, officials stated that these funds reflect work that needs to be done to prepare for the possible passage of Bill C-25, the Public Service Modernization Act.

#### I. Canadian Television Fund

The Committee was also interested in an \$87.1 million contribution to the Canadian Television Fund (CTF) under the Department of Canadian Heritage (page 33). Some Senators wished to know whether the item listed in the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* contradicted an announcement made by the Minister of Finance in which annual funding for the CTF was to be reduced. Treasury Board Secretariat officials made it clear that the contribution to the CTF was consistent with the 2003 Budget announcement that the federal government would continue to finance the Fund for two additional years by providing \$87.5 million in 2003-2004 and \$62.5 million in 2004-2005. Senators observed that, while the end result was a reduction of \$50 million over two years, the uneven decrease in funding — \$12.5 million in the first year and \$37.5 million in the second year — was intended to mitigate this year's effects of the reduction in funding.

n'avaient plus besoin et qui seraient réaffectés à d'autres ministères. Selon M. Joyce, tel n'est pas nécessairement le cas. Les sommes du deuxième tableau représentent des fonds qui peuvent être réaffectés au financement des priorités plus importantes mentionnées dans le Budget.

Les sénateurs voulaient également obtenir des renseignements sur la nature de ces réaffectations apparaissant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. Ils ont rappelé que certains ministères déclaraient que des sommes étaient disponibles pour réaffectation, tout en demandant des affectations budgétaires supplémentaires dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*. Par exemple, le Conseil privé a déclaré qu'une somme de 4 millions de dollars était disponible pour réaffectation. Toutefois, dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* (p. 45), il demande une somme de 26 millions de dollars en nouvelles affectations budgétaires. M. Joyce a été incapable d'expliquer cet écart. Il a cependant rappelé que certaines réductions avaient été faites dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004*, réductions qui prenaient en compte le fait que le Conseil du Trésor avait supprimé les autorisations de dépenses des budgets des ministères. Les réaffectations avaient eu pour effet de réduire le montant qui devait être affecté aux nouvelles priorités.

#### H. Langues officielles

Certains sénateurs ont demandé les détails des nouvelles affectations budgétaires pour la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) totalisant approximativement 14,5 millions de dollars dans les domaines des langues officielles et de la modernisation des ressources humaines (p. 79). Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont expliqué que le plan d'action pour les langues officielles est un élément horizontal réparti entre un certain nombre d'entités gouvernementales, qu'il s'élève à un total de 28,6 millions de dollars et représente une partie de l'investissement du gouvernement fédéral visant à renforcer la dualité linguistique du Canada, conformément à ce qui a été annoncé dans le Budget 2003. En ce qui concerne les nouvelles affectations budgétaires pour la modernisation des ressources humaines, les fonctionnaires ont affirmé que ces fonds reflètent le travail qui doit être fait en prévision de l'adoption du projet de loi C-25 : Loi sur la modernisation de la fonction publique.

#### I. Fonds canadien de télévision

Un élément qui a retenu l'attention du Comité est une contribution de 87,1 millions de dollars au Fonds canadien de télévision (FCT), qui relève du ministère du Patrimoine canadien (p. 72). Certains sénateurs voulaient savoir si l'élément mentionné dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* contredisait une annonce faite par le ministre des Finances selon laquelle le financement annuel du FCT devait être réduit. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont clairement affirmé que la contribution au FCT était conforme à l'annonce, faite dans le Budget fédéral de 2003, que le gouvernement fédéral continuerait à financer le FCT pendant deux années de plus en lui versant 87,5 millions de dollars en 2003-2004 et 62,5 millions de dollars en 2004-2005. Les sénateurs ont souligné que même si le résultat définitif était une réduction de 50 millions de dollars sur une période de deux ans, la réduction inégale du financement — 12,5 millions de dollars la première année et 37,5 millions la dernière année — visait à atténuer les effets de la réduction de financement de cette année.

### J. Canadian Landmine Fund

Some Senators expressed the view that it is difficult to ascertain the total amount committed to certain items that spread across departments. An example of this difficulty is the total commitment to the Canadian Landmine Fund, which is spread over four different votes — two for the Department of Foreign Affairs and International Trade (page 45), one for the Department of National Defence (page 76) and one for the Canadian International Development Agency (page 47). Treasury Board Secretariat officials stated that \$12.1 million is to be appropriated to the Canadian Landmine Fund in total. Officials went on to say that the Background, which accompanied the *Supplementary Estimates (A), 2003-2004* was intended to identify the major horizontal items but that further suggestions would be made to improve the presentation. Perhaps a list of such expenditures items could be included in future Supplementary Estimates.

### K. International Financial Institution Fund Accounts

Some Senators wanted more information on the nature and function of the International Financial Institution Fund Accounts, which is listed as an item under the Canadian International Development Agency (page 47). Treasury Board Secretariat officials explained that these international financial institutions are also known as regional development banks. In this instance, Canada is supporting a fund, which makes money available to low-income members at low rates of interest and with long repayment periods. Officials specified that the \$97.0 million in note issuances would be used as follows: \$67.2 million for the African Development Fund; \$14.5 million for the International Fund for Agriculture Development; \$9.1 million for the Caribbean Development Bank and the Special Development Fund; and \$6.2 million for the Multilateral Fund for the implementation of the Montreal Protocol on substances that deplete the ozone layer.

### L. Office of Indian Residential Schools Resolution of Canada

In response to some Senators' questions concerning the contribution of churches towards the total settlement forecast by the Office of Indian Residential Schools Resolution of Canada (page 86), officials from the Treasury Board Secretariat explained that the federal government has agreements with two of the four churches — the Anglican Church and the Presbyterian Church. Under these agreements, the federal government will pay 70% of the compensation for claims prior to the 1969 fiscal year, with the Anglican and Presbyterian Churches contributing the remaining 30% of the compensation up to a fixed maximum of \$25.0 million and \$2.1 million respectively. After the 1969 fiscal year, the federal government is responsible for 100% of compensation for claims. Regarding the two churches without agreements with the federal government (the Catholic Church and the United Church), the Office of Indian Residential Schools Resolution of Canada will contribute 70% of compensation to settlements of individual claims and the claimant will retain the option of pursuing the church for the balance of the compensation. The Committee was told, however, that 65% of these claims with the Catholic and United Churches have been settled out of court.

### J. Fonds canadien sur les mines antipersonnel

Certains sénateurs ont affirmé avoir de la difficulté à déterminer le montant total attribué à certains éléments qui touchent plusieurs ministères. Par exemple, l'engagement total envers le Fonds canadien sur les mines antipersonnel, réparti entre quatre votes différents — deux pour le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (p. 27), un pour le ministère de la Défense nationale (p. 49), et un pour l'Agence canadienne de développement international (p. 29). Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont déclaré qu'une somme totale de 12,1 millions de dollars devait être affectée au Fonds canadien sur les mines antipersonnel. Ils ont poursuivi en disant que le document explicatif qui accompagnait le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* visait à énumérer les principaux éléments horizontaux, mais que d'autres suggestions seraient faites pour améliorer la préparation. Une liste de ces dépenses pourrait être incluse dans les prochains budgets supplémentaires des dépenses.

### K. Compte du Fonds d'institutions financières internationales

Certains sénateurs voulaient en savoir davantage sur la nature et la fonction du compte du Fonds des institutions financières internationales, qui figure comme article de dépense sous la rubrique de l'Agence canadienne de développement international (p. 29). Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor, ces institutions financières internationales sont aussi connues sous le nom de Banque de développement régional. Dans ce cas, le Canada contribue à un fonds sur lequel des sommes sont consenties à des membres à faible revenu à des taux peu élevés sur de longues périodes de remboursement. Les effets de 97 millions de dollars seraient émis comme suit : 67,2 millions de dollars pour le fonds africain de développement; 14,5 millions de dollars pour le Fonds international de développement agricole; 9,1 millions de dollars pour la Banque de développement des Caraïbes et le Fonds de développement spécial; et 6,2 millions de dollars pour le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### L. Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

En réponse aux questions de certains sénateurs concernant les contributions des églises au règlement total prévu par le bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones (p. 96), des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont expliqué que le gouvernement fédéral a conclu des ententes avec deux des quatre églises — l'Église anglicane et l'Église presbytérienne. En vertu de ces ententes, le gouvernement fédéral paiera 70 p. 100 des indemnités pour les revendications antérieures à l'exercice financier 1969, alors que l'Église anglicane et l'Église presbytérienne verseront le reste, soit 30 p. 100 des indemnités, jusqu'à des maximums respectifs de 25 et de 2,1 millions de dollars. Après l'exercice 1969, le gouvernement fédéral s'engage à payer la totalité des indemnités à l'égard des revendications. Quant aux deux églises qui n'ont pas conclu d'entente avec le gouvernement fédéral (l'Église catholique et l'Église unie), le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones paiera 70 p. 100 des indemnités pour le règlement des revendications à titre personnel, et le demandeur pourra toujours poursuivre l'église pour la différence. Le Comité a toutefois appris que 65 p. 100 des plaintes formulées à l'endroit de l'Église catholique et de l'Église unie ont été réglées à l'amiable.

### M. Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS)

In response to Senators' requests for details on the \$27.5 million in assistance provided to businesses and regions affected by the Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) (page 61), officials from the Treasury Board Secretariat identified three main components: \$13.5 million for Industry Canada, which was then divided between the Toronto3 Tourism Recovery Alliance (\$10.0 million) to promote the Greater Toronto Area and the Ontario tourism corridor as a tourist destination and the Toronto Waterfront Revitalization Corporation (\$3.5 million) to help fund the July 2003 Rolling Stones Concert; \$12.5 million for the Canadian Tourism Commission to develop a marketing campaign promoting tourism in Canada; and \$1.5 million for Human Resources Development Canada to provide income relief to health-care workers who have been isolated, quarantined or have contracted SARS and who are either ineligible or do not qualify for Employment Insurance benefits.

### N. Canadian Legal Aid

With respect to new appropriations of \$44 million for the renewal of Canadian legal aid under the Department of Justice (page 71), Treasury Board Secretariat officials explained that the renewal strategy, which had been announced in the 2003 Budget, would total \$133 million over three years. This information was not included in the *2003-2004 Main Estimates* because the Secretariat did not have sufficient information about the renewal of the legal aid program at that time.

### O. Mission to Afghanistan

Some Senators expressed an interest in the projected total cost of Canada's mission to Afghanistan. The officials from the Treasury Board Secretariat told the Committee that they did not have a complete answer on the matter of the federal government's total commitment to the mission in Afghanistan, and that they would provide the Committee with a complete answer at a later date.

### P. Support to Alleviate Homelessness

Senators were interested in obtaining more information on the request by Human Resources Development Canada for \$103.2 million for "Activities to help alleviate and prevent homelessness." Mr. Joyce revealed that an evaluation of a previous, similar initiative indicated that such activities had put a solid emergency-need network in place. It was a communitybased approach that allowed communities to select the delivery model best suited to their situation. Since the experience had been positive, the department requested an additional \$103.2 million to renew and extend the initiative.

### M. Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)

En réponse à des demandes des sénateurs qui s'interrogeaient sur l'aide de 27,5 millions de dollars offerte aux entreprises et aux régions touchées par le SRAS (p. 57), les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont mentionné trois grandes composantes : une subvention de 13,5 millions pour Industrie Canada, répartis à l'époque entre la Toronto3 Tourism Recovery Alliance (10 millions de dollars) pour promouvoir la région du Grand Toronto et le corridor touristique de l'Ontario comme destination touristique, et la Toronto Waterfront Revitalization Corporation (3,5 millions de dollars) pour aider au financement du concert des Rolling Stones en juillet 2003; une subvention de 12,5 millions de dollars à la Commission canadienne du tourisme pour organiser une campagne de promotion du tourisme au Canada; et une subvention de 1,5 millions de dollars à Développement des ressources humaines Canada pour offrir un allègement fiscal aux travailleurs de la santé qui ont été mis en isolement ou en quarantaine ou qui ont contracté le SRAS et qui sont inadmissibles à des prestations d'assurance-emploi.

### N. Aide juridique canadienne

Pour ce qui est des nouvelles affectations budgétaires de 44 millions de dollars pour le renouvellement de l'aide juridique canadienne relevant du ministère de la Justice (p. 67), les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont expliqué que la stratégie de renouvellement, annoncée dans le budget précédent, représenterait un total de 133 millions de dollars sur trois ans. Ces renseignements n'étaient pas inclus dans le *Budget principal des dépenses 2003-2004* parce qu'à ce moment-là, le Secrétariat ne disposait pas de renseignements suffisants.

### O. Mission en Afghanistan

Certains sénateurs ont voulu savoir quel sera le coût total de la mission du Canada en Afghanistan. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont dit au Comité qu'ils ne pouvaient répondre complètement à la question de la participation totale du gouvernement fédéral à la mission en Afghanistan et qu'ils fourniraient au Comité une réponse complète par écrit à une date ultérieure.

### P. Aide aux sans-abri

Des sénateurs ont voulu en savoir davantage sur la demande faite par Développement des ressources humaines Canada pour obtenir des crédits de 103,2 millions de dollars pour des activités visant à réduire et à prévenir l'itinérance. M. Joyce a indiqué que, selon l'évaluation d'un précédent projet semblable, ces activités avaient permis de mettre en place un solide réseau d'intervention d'urgence. Il s'agissait d'une approche communautaire permettant aux citoyens de choisir le modèle de prestation qui répondait le mieux à leurs besoins. Comme l'expérience a été positive, le ministère a demandé un montant additionnel de 103,2 millions de dollars pour le renouvellement et le prolongement du projet.







*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada —  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*  
Travaux publics et Services gouvernementaux —  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5